TRIBUNE publiée sur le site de *l'Obs*

Un collectif

Le comité Sois prof et tais-toi, soutenu par des syndicats de l'Education nationale et de nombreuses personnalités de la société civile comme de la classe politique, s'indigne des mutations et suspensions « arbitraires » qui atteignent leurs collègues syndiqués. Publié le 7 octobre 2022 à 16h37 Temps de lecture 6 min

Le 25 août dernier, Pap Ndiaye annonçait *« une rentrée convenable »* mais *« pas optimale »*. Par cet euphémisme, le ministre de l'Education nationale reconnaît à demi-mot ce que tout le monde sait depuis longtemps : l'Ecole publique est en crise. Si le constat n'a rien de surprenant, la formule a de quoi faire réagir dans la bouche d'un ministre, tant elle semble traduire la banalisation d'un certain désenchantement vis-à-vis de l'Ecole.

Maltraitée pendant cinq ans par Jean-Michel Blanquer, la communauté éducative a assisté à la casse du service public de l'éducation. Désenchantés et las de s'entendre dire que les solutions et les moyens manquaient, les personnels de l'éducation se sont rendu compte que l'administration n'hésitait pas à redoubler d'imagination et à dépenser sans compter pour les faire taire et les transformer en simples exécutants de politiques délétères.La suite après la publicité

A Carcassonne, Strasbourg, Cahors et Clermont-Ferrand, ils ont constaté que des représentants syndicaux départementaux et académiques pouvaient être traduits en justice pour avoir exercé leur mandat syndical. A Dôle, Bordeaux, Amiens, Rennes, Romorantin et Melle, ils ont réalisé qu'il était possible de suspendre des enseignants jusqu'à huit mois pour avoir fait valoir leur droit de grève et de les sanctionner contre l'avis même des instances disciplinaires. A Bobigny, Reims et Saint-Denis, ils ont appris que, grâce à la loi de transformation de la fonction publique, l'administration était en mesure de se débarrasser de personnels mobilisés en usant de *« mutations dans l'intérêt du service »*, sans avoir à se justifier ni mettre en place de procédures contradictoires. A Montargis, ils ont découvert qu'on pouvait faire les frais d'une procédure disciplinaire pour une action à l'encontre d'un ministre qui n'est même plus en exercice.

Suspensions et mutations

Au fil des années, leurs oreilles se sont accoutumées à entendre ce slogan qui dénonçait la répression syndicale que leurs collègues de la France entière étaient en train de subir et qui pourrait aujourd'hui faire office d'épitaphe des années Blanquer : *« Sois prof et tais-toi ! »*.

Sidérés, ils ont réalisé la veille de cette rentrée que rien n'avait changé. Ce même jour, Kai Terada – enseignant au lycée Joliot-Curie de Nanterre et cosecrétaire de Sud Education 92 – apprenait qu'il était suspendu quatre mois sans qu'aucun motif ne lui soit explicité. Le jeudi 22 septembre, il est reçu par le rectorat de l'Académie de Versailles qui lui notifie une *« mutation dans l'intérêt du service »* dans un autre département. Il lui est précisé qu'il n'a commis aucune faute professionnelle et que cette mesure a pour seul but de ramener la *« sérénité »* au sein de son établissement. Ces dernières années, Kai a été de toutes les luttes, pour la sauvegarde de l'éducation prioritaire, pour la défense d'un bac national et égalitaire, contre les suppressions de postes et la baisse des moyens. En à peine deux semaines, l'administration a usé de toutes les prérogatives arbitraires qu'elle a à sa disposition pour se débarrasser d'une des figures du syndicalisme en Île-de-France.

Indignés, ses collègues du lycée Joliot-Curie sont en grève depuis la rentrée et attendent sa réintégration. A travers eux, c'est l'ensemble de la communauté éducative du pays qui espère de la

part de son nouveau ministre un geste fort. Il n’est aucune « sérénité » possible dans une institution qui fait droit à l’arbitraire et qui méprise de la sorte les libertés syndicales. Il n’est qu’un remède au désenchantement hérité des années Blanquer : que la page en soit définitivement tournée. Le ministre Pap Ndiaye a aujourd’hui le pouvoir de rompre avec ces pratiques répressives, en prononçant la réintégration immédiate de Kai Terada.

Premiers signataires :

Sois Prof Et Tais-toi – collectif des réprimé.es de l’éducation :Kai Terada, du lycée Joliot-Curie de Nanterre ; **Sylvie Contini, Aladin Lévêque, Sandrine Martin, Cécile Proust**, les 4 de Melle ; **Olivier Decool et Christophe Vilain**, les profs chantillyonneurs ; **Sabine, Caroline et Cyrille**, du collège République Bobigny, Sud Education ; **Edouard Descottes**, de Rennes, SNES-FSU ; **Noël Bucher,** de Dole, SNUEP-FSU ; les réprimés suite à la grève au lycée Blaise Pascal de Clermont-Ferrand : **Frédéric Campguilhem**, secrétaire académique CGT éduc’action Clermont-Ferrand, **Patrick Lebrun**, secrétaire départemental de la FSU 63, **Fabien Clavaud**, secrétaire académique du snes-FSU Clermont, **Didier Pagès**, Sud Education 63 et **Paco Bellouche**, syndicaliste étudiant et militant politique ; **Claire Quaglia, Aude Marécaille, Justine de Reyniès et Emilio Sciarrino**, d’Amiens ; **Hélène Careil**, de l’école Marie Curie de Bobigny, représentante de Sud education 93 ; **Irène, Lena, Lorène, Luc** et les deux autres réprimées de l’école Pasteur à Saint-Denis ; **Sophie Thoraval,** de Nanterre ; **Zoé Puech et Véronique Capin Madoré** de Bordeaux, et le comité de soutien aux 3 de Bordeaux ; **Frédéric Bianic**, de Reims ; **Marie-Paule S.** de Romorantin, secrétaire académique CGT Educ’action Orléans-Tours

Soutenu.e.s par

Isabelle Vuillet et Michaël Marcilloux, co-secrétaires généraux CGT Educ’action ; Fatna Seghrouchni et Jules Siran, co-secrétaires fédéraux Sud Education ; Sophie Vénétitay, secrétaire générale du SNES-FSU ; Sigrid Gerardin et Axel Benoist, co-secrétaires généraux du SNUEP-FSU ; Benoît Teste, secrétaire général de la FSU ; Murielle Guibert, co-déléguée générale de l’Union syndicale Solidaires ; Gaëlle Martinez, déléguée générale de Solidaires Fonction publique

Et aussi par des réprimé.e.s d’autres secteurs

Elena Blond, Union locale CGT de Montluçon ; Christian Lacoste, réprimé CGT constellium, Issoire 63 ; Victor Mendez, étudiant réprimé UNEF université de Nanterre ; Thomas Petit, réprimé de l’hôpital du Rouvray ; Gaël Quirante, réprimé Poste 92 ; Anthony Smith, inspecteur du travail, réprimé pour avoir fait son travail

Et plus largement :

Nadège Abomongoli, députée LFI-Nupes ; Mohanad Al Abbas, délégué régional Auvergne de la LDH ; Christophe Al-Saleh, union départementale CGT de la Somme ; Isabelle Alonso, écrivaine ; Bruno Ambroise, philosophe, CNRS ; Rodrigo Arenas, député LFI-Nupes, ancien co-président de la FCPE ; Ludivine Bantigny, historienne ; Lisa Belluco, députée EELV-Nupes ; Olivier Besancenot, NPA ; Christophe Bex, député LFI-Nupes ; Carlos Martens Bilongo, député LFI-Nupes ; Alain Bihr, sociologue, université de Franche Comté ; Claire Bouilhac, dessinatrice ; Jean-Pierre Bouyxou, écrivain ; Emile Bravo, dessinateur ; Florence Cestac, dessinatrice ; André Chassaigne, député PCF ; Florian Chauche, député LFI-Nupes ; Alexis Corbière, député LFI-Nupes ; Philippe Corcuff, Maître de conférences de science politique, Sciences Po Lyon ; Benoît David, avocat ; Hendrick Davy, député LFI-Nupes ; Laurence de Cock, historienne ; Christian de Montlibert, professeur émérite de sociologie, université de Starsbourg ; Véronique Decker, militante pédagogique et syndicale ;

Etienne Douat, sociologue, université de Poitiers ; Loïc Faujour, dessinateur de presse ; Olivier Faure, député PS ; Elsa Faucillon, députée PCF-Nupes ; Pedro Fidalgo, réalisateur ; Yves Frémion, écrivain, ancien député ; Bernard Friot, IDHES, Université Paris Nanterre ; Sylvain Gâche, scénariste de bande dessinée ; Vincent Gay, sociologue, université Paris Cité ; Bertrand Geay, professeur en sciences de l'éducation, université Paris 8 ; Dominique Grange, chanteuse engagée ; Frédéric Grimaud, chercheur associé au chantier travail du SNUIPP-FSU ; Fabienne Griolet, avocate ; Clémence Guetté, députée LFI-Nupes ; Mathilde Hignet, députée LFI-Nupes ; Christophe Joigneaux, professeur en sciences de l'éducation, université Paris-Est Créteil ; Nicolas Jounin, sociologue ; Razmig Keucheyan, sociologue, université Paris Cité ; Kris, scénariste ; Bastien Lachaud, député LFI-Nupes ; André Langaney, biologiste ; Maxime Laisney, député LFI-Nupes ; Mathilde Larrère, historienne ; Antoine Léaument, député LFI-Nupes ; Elise Leboucher, députée LFI-Nupes ; Etienne Lécroart, dessinateur ; Sarah Legrain, députée LFI-Nupes ; Jérôme Legrave, député LFI-Nupes ; Patrick Lehingue, politiste, université de Picardie ; Etienne Liebig, éducateur et écrivain ; Yann Lindingre, dessinateur ; Wenceslas Lizé, sociologue, université de Poitiers ; Frédéric Lordon, philosophe, CNRS ; Frank Margerin, dessinateur ; Elisa Martin, députée LFI-Nupes ; Damien Maudet, député LFI-Nupes ; Marianne Maximi, députée LFI-Nupes ; Philippe Meirieu, professeur honoraire en sciences de l'éducation, Université Lumière-Lyon2 ; Manon Meunier, députée LFI-Nupes ; Guillaume Meurice, humoriste à France Inter ; Chantal Montellier, dessinatrice ; Danièle Obono, députée LFI-Nupes ; Albert Ogien, sociologue, directeur de recherche émérite au CNRS ; Nathalie Oria, sciences de l'éducation, CY université ; Nathalie Oziol, députée LFI-Nupes ; Julie Pagis, sociologue, CNRS ; Ugo Palheta, maître de conférences en sciences de l'éducation, université de Lille ; Mathilde Panot, députée LFI-Nupes ; Francesca Pasquini, députée EELV-Nupes ; Willy Pelletier, sociologue, université de Picardie ; Patrick Pelloux, médecin urgentiste ;
Armelle Pertus, porte-parole de la campagne de Philippe Poutou NPA ; Bernard Philippeaux, artiste peintre ; Michel Pialoux, sociologue, CNRS ; François Piquemal, député LFI-Nupes ; Thomas Portes, député LFI-Nupes ; Philippe Poutou, NPA ; Jeanne Puchol, dessinatrice ; Bernard Pudal, professeur de science politique, université Paris-Nanterre ; Pascal Rabaté, dessinateur réalisateur ; Gwendal Roblin, doctorant en sociologie, université de Poitiers ; Jean-Marc Rochette, dessinateur ; Jean-Yves Rochex, professeur émérite de sciences de l'éducation, université Paris 8 ; Elisabeth Roman, journaliste fondatrice de Tchika magazine ; Sébastien Rome, député LFI-Nupes ; Numa Sadoul, auteur, metteur en scène, comédien, pédagogue ; Aurélien Saintoul, député LFI-Nupes ; Michel Sala, député LFI-Nupes ; Jean-Marc Salmon, sociologue, Institut Mines Télécom ; Sanseverino, chanteur ; Sabrina Sebaihi, députée EELV de Nanterre ; Claude Sérillon, journaliste-écrivain ; Danielle Simonnet, députée LFI-Nupes ; Laurent Sorel, conseiller d'arrondissement de Paris ; Ersilia Soudais, députée LFI-Nupes ; Jan Spurk, sociologue, université Paris Descartes ; Anne Stambach-Terrenoir, députée LFI-Nupes ; Hélène Stevens, sociologue, université de Poitiers ; Gérard Streiff, historien, journaliste, écrivain ; Tardi, dessinateur ; Matthias Tavel, député LFI-Nupes ; Alain Thalineau, sociologue, université de Tours ; Martin Thibault, sociologue, université de Limoges ; Daniel Thin, sociologue, université Lyon 2 ; Hadrien Toucel, député LFI-Nupes ; Josette Trat, sociologue, Paris 8 ; Yannick Trigance, conseiller général, secrétaire national éducation PS ; Aurélie Trouvé, députée LFI-Nupes, présidente du parlement de la Nupes ; Paul Vannier, député LFI-Nupes ; Léo Walter, député LFI-Nupes ;